

ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE SOUMIER DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 FEVRIER 2011

Rédigé par :

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (F.C.P.E.) (<http://smmfcpe.free.fr>)

Le Groupement Autonome de Parents d'Elèves (G.A.P.E.) (<http://gapesmm.free.fr>)

ECOLE

Les évaluations de CM2 se sont bien déroulées et sont satisfaisantes.
Une classe sera probablement fermée l'année prochaine.
Il faut inscrire les nouveaux élèves au plus tôt.

MAIRIE

Pas de nouvelles à propos du risque de suppression du transport scolaire.

DIALOGUE AVEC LES PARENTS

Les enseignantes, les représentants de la mairie ainsi que le personnel communal sont à votre disposition pour discuter avec vous d'un point particulier concernant votre enfant.
N'hésitez pas à prendre contact avec la maîtresse pour la rencontrer.
Les associations de parents d'élèves sont à votre disposition pour vous informer ou vous accompagner, pour tous types de problèmes qu'il s'agisse de l'école, de la cantine ou de l'étude.

QUELQUES DATES

- Maternelles :

30 mars : sortie orientation en forêt de Cheptainville (GS)
25 mai : sortie orientation dans le parc de Chamarande (MS)
9 juin : sortie athlétisme à Bondoufle (concerne les trois classes)
22 juin : sortie orientation dans le village (PS).

- CP et CE1 : visite au château de Breteuil (12 mai)
- CE2 : tennis (10 séances)
- CM1 et CM2 : sortie vélo (15,16 et 17 juin)
- CM2 : classe de mer du 30 mars au 8 avril avec Mme Lebouille !

Journée de l'environnement : le 1er avril.
Visite du collège par les CM2 : 6 mai
Journée sans voiture : probablement le 10 juin.

Appel aux parents accompagnateurs (sortie vélo, Bondoufle, visite du collège).

PRESENTS :

Les enseignantes : Mmes Elie-Auzé, Saysithideth, Puigmal, Bigaud, Duperrier, Texier, Duarte, Alcaras et Perez
La municipalité : Mme Rocher
Le GAPE : Mme Bressanelli, MM. Graziani, Riou et Masson
La FCPE : Mmes Bily, Lamoureux, Jaillet et Teurtrie

En préambule, Mme Perez nous confirme que le problème technique survenu dans la classe de CE2 avec les filtres sur Internet est résolu. Les représentants de parents d'élèves et les maîtresses sont à votre disposition pour de plus amples informations si besoin.

1 ECOLE

1.1 REGLEMENT INTERIEUR

Mme Perez a décrit les avenants au règlement intérieur :

- Les nouveaux horaires d'accueil des enfants directement en classe entre 8h20 et 8h30.
Les modifications étant tout à fait positives, ce nouveau dispositif est reconduit.
Attention à ne pas relâcher les efforts concernant la ponctualité. Le travail en classe débute maintenant dès 8h30, en commençant par évoquer l'organisation de la journée. Il est important pour l'enfant d'être présent.
En maternelle, Mme Perez rappelle qu'il faut attendre l'ouverture des portes par une ATSEM (et non par un parent) pour entrer chercher les enfants. Les maîtresses peuvent effectivement avoir 1 ou 2 mn de retard pour terminer un travail entrepris, puis les enfants allant à la cantine ou en garderie doivent être identifiés, comptés et emmenés avant l'arrivée des parents.
- L'interdiction des bonbons, chewing-gum et autres sucreries à l'école.
Il y a également beaucoup de progrès sur ce point là.
En revanche, l'apport de jouets (en particuliers les toupies, mini-skates ou bracelets) reste un fort élément de perturbation, notamment en classe quand les enfants les sortent des cartables, font des échanges etc... Il est évidemment interdit de les sortir en classe. Il est rappelé que ces jouets sont sous la responsabilité des enfants.

1.2 EVALUATIONS NATIONALES DES CM2 ET CE1

Mme Perez a fait un point avec les élèves et les parents de CM2 pour analyser les exercices, le système de notation et les résultats.

Ces évaluations et leur mise en œuvre sont très codifiées, et sont faites selon les consignes. Elles doivent être réalisées au milieu de l'année, sur l'ensemble du programme. C'est la photographie d'une classe à un moment donné.

Il est vrai qu'elles mettent parfois les enfants en situation difficile. Les enfants bénéficiant d'un PAI ont droit à un tiers temps supplémentaire et certains exercices sont légèrement aménagés pour permettre la même évaluation (par exemple, les dictées sont des dictées « à trou » pour alléger l'effort d'écriture tout en évaluant l'orthographe des mêmes mots que les autres élèves).

Puisque ces évaluations doivent être faites autant en tirer parti...

Les résultats cette année sont très satisfaisants. Nous ne disposons pour l'instant que de résultats globaux. Les résultats plus affinés seront disponibles dans les semaines qui viennent.

Il y a 70% de réussite globale en français, et 76% en mathématiques.

Les résultats en rédaction étaient très bons, un peu moins en lecture, mais les critères de notation étaient très précis (bon ou pas, sans intermédiaire). Les textes étaient assez denses et difficiles. Il faut encore

travailler la lecture fine tous azimut, et le code (grammaire, conjugaison).

Les résultats en géométrie étaient bons, bien meilleurs que l'année dernière. Cela reste difficile en mesures.

Les évaluations nationales des CE1 auront lieu au mois de mai, les parents en seront informés auparavant.

1.3 AIDE PERSONNALISEE

Actuellement, elle se fait de 12h50 à 13h20 en maternelle et CP, et de 11h40 à 12h10 du CE1 au CM2. Ce sont de petits groupes de 4 ou 5 enfants.

C'est certes une fatigue supplémentaire pour les enfants mais cela reste très apprécié, en particulier en raison de la relation plus individuelle avec les maîtresses, qui ont constaté de réels progrès chez les enfants suivis.

Les problèmes d'organisation ont tous pu être réglés après concertation entre les différents intervenants (en particulier au niveau de la cantine).

Si des parents pensent que leur enfant aurait besoin d'une aide personnalisée, ils doivent aller en parler avec sa maîtresse.

1.4 EFFECTIFS

Il y a, à ce jour, 173 élèves inscrits à l'école. Les effectifs sont en forte baisse depuis plusieurs années, les familles s'installant sur Saint Maurice ayant plus d'adolescents que de jeunes enfants.

L'inspecteur d'académie a rencontré la mairie et l'a complimentée sur les qualités de notre école. Il a cependant souligné qu'un effort sur les effectifs avait été fait l'année dernière mais que la fermeture d'une classe et la disparition d'un poste d'enseignant est assez probable l'année prochaine. La décision sera prise au mois de mai. L'équipe enseignante décidera alors quelle classe doit être fermée en fonction des différents effectifs, de la présence éventuelle d'enfants handicapés et de plusieurs autres facteurs. L'organisation à retenir sera longuement étudiée pour être la meilleure possible mais cela induira forcément des classes de double niveau, à part la classe de CM2.

Ce serait le dernier enseignant affecté à l'école qui partirait, donc normalement Mme Bigaud.

Les chiffres officiels de fermeture d'une classe sont de moins de 189 élèves, alors qu'il en faut 193 pour en rouvrir une.

Les parents sont invités à inscrire rapidement leurs enfants pour l'année scolaire 2011-2012, si possible avant le mois de mai date à laquelle l'inspection décidera de la fermeture ou non d'une classe.

Cela correspond également à l'arrivée du nouveau directeur.

Mme Duarte devrait se charger à la prochaine rentrée de la classe des CM2.

1.5 REMPLACEMENT DE MME PEREZ et MME SAYSITHIDETH

Le départ à la retraite d'Anne-Marie Saysithideth nous a été annoncé.

La décision est prise en fonction des demandes et du nombre de points.

Il semble y avoir plusieurs candidats pour le poste de directeur, le poste étant très demandé. Nous en serons informés avant la fin de l'année...

Le poste d'Anne-Marie Saysithideth est un poste de Maître Formateur, et le restera pour son successeur.

1.6 RELATIONS DE L'ECOLE AVEC LA CIRCONSCRIPTION DEPUIS L'ARRIVEE DU NOUVEL INSPECTEUR (M HESLING)

Les nouvelles règles mises en place par l'inspection, plus strictes concernant notamment l'intervention de parents au sein de l'école, n'ont pas empêché la mise en place des différents projets envisagés, nouveaux ou récurrents. Il est juste nécessaire d'ajouter de la rigueur à ces projets en les décrivant de manière plus détaillée, afin de bien préciser la responsabilité de chacun, et le cadre dans lequel ils s'inscrivent.

1.7 PROJETS

- Tennis en CE2 : peut-être reconduit (la mairie attend un devis pour voter le budget).
- Journée sans voiture : sera probablement organisée le 10 juin.
- Journée de l'environnement : le 1er avril. Dans le cadre d'un travail en classe sur l'environnement et le recyclage, chaque élève est dépositaire d'une boîte pour le recueil des piles. Une tour est à disposition à l'école. Me Perez rappelle également qu'elle récupère les cartouches d'encre pour les vendre ensuite à une compagnie de recyclage, en échange par exemple de rames de papier.
- Visite du collège par les CM2 : 6 mai. Le trajet se fera en vélo (appel aux parents accompagnateurs). L'infirmière scolaire du collège accueillera les enfants.
- Projet en cours d'étude sur la différence proposé par Mme Lescaudron : l'idée est de faire fabriquer ou donner un objet ou un jouet par les enfants, pour qu'il soit vendu au profit d'une association d'aide aux démunis. L'objectif étant de faire un geste gratuit pour donner, et non recevoir. Le thème de la différence et du respect de l'autre reste abordé quotidiennement en classe.

1.8 INTEGRATION DES ENFANTS RELEVANT DE LA MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

Les enseignantes donnent des nouvelles des trois nouveaux enfants handicapés accueillis à l'école au mois de septembre : leur intégration se passe parfaitement bien, aidée par les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) qui sont maintenant toutes arrivées (ce qui n'était pas le cas à la rentrée). Chaque enfant avance à son propre rythme. Certains sont entrés dans la phase d'apprentissage, d'autres sont en phase de socialisation, mais tous sont heureux de venir à l'école et sont parfaitement intégrés au sein de leur classe.

1.9 SORTIES SCOLAIRES

- Maternelles : une ou plusieurs sorties sont encore en réflexion (visite au musée d'Histoire Naturelle ou faire venir le « musée en herbe » ou un conteur, une conteuse).

30 mars : sortie orientation en forêt de Cheptainville (GS)

25 mai : sortie orientation dans le parc de Chamarande (MS)

9 juin : sortie athlétisme à Bondoufle (concerne les trois classes) : Les enseignantes ont besoin de parents pour accompagner les enfants, et demandent aux parents intéressés de se faire connaître.

15 ou 22 juin : sortie orientation dans le village (PS).

- CP et CE1 : visite au château de Breteuil le 12 mai.
- CE2 : tennis (10 séances)
- CM1 et CM2 : sortie vélo les 15,16 et 17 juin. Appel aux parents accompagnateurs en particulier pour les entraînements. Toutes les candidatures seront les bienvenues, y compris celles de parents dont les enfants n'appartiennent pas aux classes concernées. Les entraînements ont lieu de 13h20 à 16h les vendredi après-midi d'avril à juin.
- CM2 : classe de mer du 30 mars au 8 avril avec la participation de Mme Lebouille !

2 MAIRIE

2.1 TRANSPORT SCOLAIRE

Mme Rocher n'a pas plus d'information que ce qui a été transmis par les associations de parents d'élèves. La réunion prévue avec le STIF n'a pas eu lieu et les différentes informations sont pour l'instant très contradictoires sur plusieurs points. Le Conseil Général de l'Essonne prendrait pour l'année 2011/2012 le surcoût engendré par cette réforme.

Une réunion des mairies et du conseil général est prévue le 10 février. Nous serons informés de ce qui en résultera.

2.2 TRAVAUX PREVUS

– CONSTRUCTION DES NOUVEAUX PAVILLONS

15 pavillons vont être construits sur les terrains le long de l'école sur la partie basse du côté des maternelles. La date des travaux n'est pas encore connue. Cela occasionnera bien évidemment des nuisances en particulier sonores...Le chantier sera sécurisé et l'accès se fera par la rue de la Fontaine du Saule / rue des Ormes.

– ENTRETIEN DU CHEMIN DES ECOLES

Les trous ont été rebouchés.

– EMPLACEMENT DU PASSAGE PIETON DU PARKING DU BAS

La FCPE fait remarquer que ce passage est effacé et doit être refait, et qu'on pourrait en profiter pour le déplacer afin qu'il ne soit plus à cheval sur l'accès au parking. La Mairie répond qu'il ne sera pas déplacé.

– CROISEMENT DE LA RUE DE COURSON ET DE LA RUE DU FONTAINE DU SAULE

Le GAPE fait de nouveau remarquer que ce croisement est très dangereux depuis que la chicane mise en place oblige les véhicules venant de la Mairie à se déporter sur la gauche. La Mairie répond que même la mise en place d'un miroir est oubliée, car cela est plus dangereux encore.

– PORTAIL DU HAUT

Le GAPE demande à ce qu'un Sabot soit installé pour tenir le portail ouvert lors de l'arrivée des parents, car cela peut être dangereux par temps de grand vent. La Mairie répond que ce portail est fait pour se refermer systématiquement et refuse donc l'idée. Après intervention de Mme Perez, Mme Rocher accepte de rediscuter ce point. En effet, le portail se referme sous l'effet du vent, parfois violemment, risquant de blesser un enfant, et obligeant les parents à déranger quelqu'un pour se faire ouvrir.

Le GAPE demande si un système ne peut pas être mis en place pour utiliser la gâche électrique pour bloquer le portail, et donc le débloquent à distance quand tous les parents sont passés.

– NOUVELLE GARDERIE

Les plans sont en cours d'élaboration. L'architecture est bien avancée, nous sommes en attente de l'autorisation. Les travaux ne commenceront pas avant la fin de l'année.

2.3 GESTION DES SERVIETTES EN PERIODE D'EPIDEMIE

Le GAPE fait remarquer qu'en ces périodes de gastroentérites, gripes, etc., il est important que les enfants puissent (et soient incités à) se laver régulièrement les mains avec du savon, mais que les serviettes à disposition sont régulièrement détremées à cause du nombre d'enfants : est-il possible d'augmenter le nombre de serviettes dans les toilettes ?

Les serviettes sont très régulièrement changées, deux fois par jour, voire plus si les enseignantes le demandent, et chaque local toilettes comporte deux supports de serviette (ou un support et un dévidoir à papier) : on ne peut plus en ajouter.

Mme Perez signale qu'il est excessivement difficile d'obtenir des enfants qu'ils se lavent les mains, ou encore tirent la chasse d'eau après être allés aux toilettes (en particulier les garçons). Elle demande que l'on insiste sur le respect de ces gestes d'hygiène à la maison...

2.4 GESTES DES PREMIERS SECOURS

Tout le personnel communal est formé aux gestes des premiers secours et passent le PSC1 puis le PSC2. Les derniers arrivants ne le sont pas encore, mais vont l'être.

Le personnel de cantine reçoit une formation à l'hygiène.

Un exercice d'évacuation a été réalisé vendredi dernier à la garderie et s'est parfaitement déroulé.

2.5 CANTINE ET GARDERIE

La mairie n'est pas opposée à l'indexation du prix de la cantine au quotient familial, mais cela n'est pas à l'étude. Il faudrait que les parents concernés fournissent une copie de leur déclaration d'impôt ce qui ne sera pas évident..

Une attestation du montant de la garderie sera donnée pour les enfants de moins de – 6 ans. Celle-ci permet une réduction d'impôt. N'hésitez pas à rappeler Me Rocher si vous ne la recevez pas.

Le GAPE demande pour quelle raison on ne peut pas mettre les enfants seulement à la récréation de midi sans les mettre à la cantine : la Mairie répond que c'est pour une question d'assurance.